

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5804
8 juillet 1964

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 7 JUILLET 1964, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES A.I. DU CAMBODGE

D'ordre du Gouvernement royal du Cambodge, j'ai l'honneur de vous faire tenir
ce qui suit, pour l'information des membres du Conseil de sécurité :

"Le 6 juin 1964, un hélicoptère des forces armées de la République du
Viet-Nam a survolé à basse altitude la province de Mondalkiri.

Le 10 juin, deux avions des forces armées de la République du Viet-Nam
ont survolé le poste de Vath Veang Keo, dans la province de Kandal.

Le 19 juin, à 9 heures, un avion à réaction des forces armées de la
République du Viet-Nam a survolé le village de Chipeh, Khum de Mimot, dans la
province de Kompong Chan.

Le 21 juin, à 10 h 30, deux avions monomoteurs des forces armées de la
République du Viet-Nam ont survolé à trois reprises les villages de Daun Rath
et de Chambak, Khums de ROUNG ET DA, SROK DE MIMOT, dans la province de
Kompong Cham.

Dans la nuit du 21 juin, quatre avions à réaction des forces armées de
la République du Viet-Nam ont survolé à deux reprises le Khum de Som, Srok de
Kirivong, dans la province de Takéo."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme
document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent adjoint,
Chargé d'affaires a.i.

(Signé) Thoutch VUTTHI

64-15093

